



TOURNOI FÉMININ

TOURNOI FÉMININ U15F et U18F - 27 et 28 mai 2023

Article 1 : L'Union Sportive Concarnoise organise son Tournoi Féminin.

Le samedi 27 et dimanche 28 mai 2023 sur le terrain en herbe de Kériolet et nous sommes heureux de vous y accueillir.

U15F : samedi 27 mai 2023

U18F : dimanche 28 mai 2023

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes :

U18F : 01/01/2005 et 31/12/2005

U17F : 01/01/2006 et 31/12/2006

U16F : 01/01/2007 et 31/12/2007

U15F : 01/01/2008 et 31/12/2008

U14F : 01/01/2009 et 31/12/2009

Article 3 : Seules les joueuses munies d'une licence sont autorisées à participer à ce tournoi. Chaque équipe peut utiliser 2 joueuses non licenciées au club.

La feuille des participantes sera à déposer à la table de marque lors de votre arrivée.

Il est possible d'intégrer 2 joueuses U13F sur le tournoi U15F.

Article 4 : Les équipes sont composées de : 1 gardienne de but, 4 joueuses de champ et 3 remplaçantes.

Article 5 : Les matchs se jouent en 1 x 8 min pour les phases de poules et 1 x 12min pour les éliminations directes. La finale se jouera en 2 x 6 minutes. Il y aura 2 minutes de battement entre les rencontres en cas d'arrêt de jeu à l'appréciation des arbitres.

Article 6 : Chaque équipe doit prévoir deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Article 7 : Les équipes doivent être prêtes 5 minutes avant leur match à l'entrée du terrain correspondant. Protocole d'entrée des équipes.

Article 8 : Les rencontres sont dirigées par des arbitres officiels et nonofficiels.

Article 9 : Chaque carton jaune sera sanctionné de 1 minute d'exclusion temporaire en phase de poule et 2 minutes sur la phase éliminatoires. Deux cartons jaunes par match valent un rouge. Toute joueuse exclue définitivement n'est pas remplacée et est suspendue pour le prochain match.

Article 10 : Il n'y a pas de hors-jeu, les touches se font au pied (interdit de marquer directement).



Article 11 : La gardienne de but ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'une partenaire sinon cela entraîne un coup franc.

Article 12 : Relance de la gardienne autorisée à la main ou au pied (ballon posé au sol), le dégagement de volée est interdit.

Article 13 : L'ensemble des coups francs sont directs. Toute faute dans la surface de but vaut un pénalty.

Article 14 : Le décompte des points se fait comme suit : 4 points par match gagné, 2 points par match nul, 1 point par match perdu, 0 point par forfait.

Article 15 : En cas d'égalité à l'issue de la phase de poules, il sera tenu compte pour le classement :

- 1) Résultat du match entre les équipes
- 2) Différence de but
- 3) Meilleure attaque.

En cas d'égalité générale, il sera procédé à une série de trois tirs au but.

Article 16 : Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la poule principale. Les 2 équipes dernières équipes de chaque poule accèdent à la poule consolante.

Article 17 : En cas d'égalité à l'issue de 1/8ème de finale, 1/4 de finale, 1/2 finale et finale du tableau général, il sera procédé à une série de trois tirs au but. S'il y a égalité, la série continue jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur, un par un.

Article 18 : Les lots et coupes sont à retirer au point info, dès l'élimination de votre équipe, jusqu'aux 1/2 finales incluses. La remise des trophées pour les 3 premières équipes se fera à l'issue du tournoi sur le terrain de la finale.

Article 19 : Prenez garde à l'équipement de votre équipe et aux affaires personnelles de vos joueurs. Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Le comité d'organisation du tournoi féminin

